

Résolution présentée par la délégation de la

République d'Indonésie

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne la protection des populations insulaires vulnérables

L'Assemblée Générale,

Scandalisée que 700 millions à 1 milliard de personnes seraient touchées par la montée des eaux et également par le déplacement forcé de notre capitale due à la forte pollution déclenchée par les pratiques égoïstes et irresponsables de certains Etats en prônant leur intérêt économique avant l'intérêt écologique mondial,

Constatant avec préoccupation l'affaissement rapide des terres qui exacerbe les risques d'inondation et de submersion des petits états insulaires (en particulier coralliens), vivant au niveau de la mer, dégradant les conditions d'hygiène, augmentant le développement de maladies mortelles et menaçant de mort les habitants des villes côtières dues, toujours, à l'inconscience ou plutôt à la cupidité de la Chine, des Etats-Unis et de l'Union Européenne, responsable ensemble de plus de 60% des émissions des gaz à effet de serre mondiales,

Souhaitant l'amélioration des conditions de vie et la survie des populations touchées par la montée des eaux, et plus largement par le réchauffement climatique,

Rappelant les propos du prophète Mohamed rappellent que "Ceux et celles qui font la charité et qui ont fait à Allah un prêt sincère, auront une généreuse récompense" ainsi que l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui reconnaît que "tous les êtres humains naissent libres et égaux et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité",

Décide - d'inviter aux conditions suivantes les migrants climatiques (en priorité des îles coralliennes), qui le souhaitent, sur nos îles volcaniques désertes, plus élevées par rapport au niveau de la mer :

En favorisant leur épanouissement par une intégration socioculturelle grâce à des cours de méditation à la culture musulmane, dirigés par des Imams ;

En impliquant la participation des migrants de tout âge à des activités d'intérêts communes utiles à la collectivité, pour promouvoir la prise de conscience climatique ;

- De supprimer drastiquement les exportations de gaz, de pétrole, de charbon et de marchandises aux pays les plus responsables du réchauffement climatique.

*Le texte français fait foi*

